6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

Téléphones : A LILLE . N° 1.02 — A ROUBAIX N° 3.28 — A LENS . . N° 1.02

ABONNEMENTS — 3 mois / 6 mois / 1 an
Nord et Départements limitrophes . . . . . 4 fr. 50 — 9 fr. — 18 fr.
Autres Départements . . . . . 5 fr. 50 — 11 fr. — 22 fr.
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les Bureaux de Poste.

NUMERO 5 CENTIMES

PUBLICITE
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger.

Dimanche 1er Mai 1910

La Loterie des Millions. — Les Numéros Gagnants

Nous venons de recevoir une triste nouvelle.

Notre excellent ami Fiévet a succombé à l'épouvantable maladie qui l'avait écarté de la lutte électorale.

Ce dénouement était depuis longtemps prévu, car son mal était de ceux qui pardonnent rarement.

Fiévet en avait triomphé au temps où, simple citoyen, il consentait à se soigner.

Mais depuis qu'il était accablé sous le poids des besognes publiques dont il s'acquittait avec une conscience presque excessive, il fut impossible à ses meilleurs amis d'obtenir de lui qu'il consentît à ravir à ses devoirs civiques quelques parcelles du temps que réclamait son repos.

Cela n'empêcha pas M. Seydoux, qui est sans doute assez riche pour se priver d'être généreux, de faire traiter par ses journaux de « député fainéant » notre pauvre Fiévet dont la vie fut tout entière de travail et de dévouement à ses concitoyens.

Syndiqué, maire, conseiller général, député, Fiévet prodiguait sans compter pour les travailleurs du tulle, pour sa commune et sa circonscription, une santé dont il n'ignorait pas la fragilité.

Le dernier acte de sa vie donnera la mesure de la générosité de son caractère et de sa foi républicaine. Battu il y a huit jours, grâce à la défection des chefs radicaux de la circonscription dont le concours avait été acquis à M. Seydoux, Fiévet signait la veille de sa mort un appel aux socialistes de l'autre circonscription en faveur de la candidature du radical Leroy. Et cet appel, dont on trouvera le texte plus loin, c'est lui qui, sur son lit de souffrance, en avait pris la généreuse initiative. Est-il possible de citer un trait plus émouvant de probité républicaine ?

La disparition de cet homme de bien sera pour la ville qu'il administrait un fleuil général ; car si Fiévet avait des adversaires politiques, on ne trouvera pas un seul de ses concitoyens éclairés pour contester sa haute honnêteté et la droiture de son caractère.

Le socialisme perd en lui un esprit éclairé et un dévouement sans bornes au prolétariat

Nous perdons dans ce journal un ami de toutes les heures, dont le jugement et les conseils nous étaient précieux, parce qu'ils étaient toujours empreints d'un désintéressement — nous pourrions dire d'une abnégation — inépuisable.

C'est le cœur serré que nous adressons à sa famille et à ses concitoyens nos condoléances attristées.

Ed. DELESALLE.

Eugène FIÉVET

Eugène Fiévet est né à Caudry le 17 février 1867.

Ouvrier tulliste, il fut le fondateur de l'important syndicat des ouvriers tullistes en guipures, des tisseurs, des teinturiers et apprêteurs, des bobineurs et ourdisseurs de Caudry, il créa également le syndicat des tullistes d'Inchy-Beaumont et des tisseurs de Beauvois-en-Cambrésis.

Elu conseiller municipal de Caudry pour la première fois en mai 1892, il fut réélu en 1900 avec toute la liste en tête de laquelle il se trouvait ; il fut nommé maire à l'unanimité par ses collègues et réélu en 1904. Il fut élu conseiller général du canton de Clary contre M. Morcrette-Ledieu, ancien député et ancien conseiller général, le 31 juillet 1904.

Aux élections législatives de 1906, le citoyen Fiévet fut élu, au scrutin de ballottage, député de la deuxième circonscription de Cambrai par 11,587 voix, contre 11,160 à M. Ernest Seydoux, industriel au Cateau.

Plusieurs de ses interventions parlementaires furent remarquées, notamment dans la discussion du budget des Postes et dans celui de l'Instruction publique. Il a pris une part active à la discussion du tarif douanier pour les articles intéressant les industries tullières et textiles.

En 1908, les électeurs de Caudry lui donnèrent, à l'occasion des élections municipales, une nouvelle preuve éclatante de leur sympathie. Le citoyen Fiévet arriva en tête de liste avec 1,976 voix, distançant ses adversaires de près de 1.000 voix ; et ses collègues du Conseil municipal le replacèrent à la tête de l'administration communale.

Le mal qui l'a terrassé lui a interdit de prendre part en aucune façon, à la campagne électorale actuelle.

S'il put rédiger sa profession de foi et quelques appels aux électeurs, Fiévet n'eut plus la force de participer à aucune réunion électorale et même de se montrer à ses électeurs.

On pense bien que son multimillionnaire concurrent Seydoux sut trouver des valets de plume qui exploitèrent cette triste situation.

Malgré cela Fiévet n'échoua qu'à trois cents voix de majorité, ayant obtenu 10.839 suffrages contre 11.134 à M. Seydoux. Il eut la suprême joie d'une incomparable manifestation de confiance et d'affection de ses concitoyens caudrésiens qui lui donnèrent 2,390 voix et seulement 880 à son adversaire.

La nouvelle de la défaite n'affaiblit en rien le courage vraiment stoïque de cet homme admirable. Même, mardi dernier, une légère amélioration rendit quelque espoir à son entourage.

Hélas ! la maladie reprit le dessus et hier matin samedi on dut appeler plusieurs médecins en consultation.

Leurs efforts furent superflus, et dans le début de l'après-midi notre pauvre ami rendait le dernier soupir.

Hier & Aujourd'hui

Le Premier Mai Socialiste

Il y a vingt-sept ans, au congrès international ouvrier de Paris, sur le rapport de Lavigne, de Bordeaux, on votait la résolution suivante :

« Il sera organisé une grande manifestation internationale à date fixe, de manière que, dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu, travailleurs mettent les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement à huit heures la journée de travail, et d'appliquer les autres résolutions du congrès international de Paris.

» Attendu qu'une semblable manifestation a déjà été convenue pour le premier mai pour l'Amérique, l'Autriche, la France, Italie, Espagne, Belgique, Suisse, Pologne, le congrès de décembre 1888 n'a pas à se prononcer sur cette date qui marque le 1er mai comme date internationale. »

Depuis cela, la Bourse du Travail de Paris, le congrès du premier mai pour manifester la volonté ouvrière d'abaisser la journée de huit heures ; et dès lors, chaque année, les chambres du Travail et la Fédération corporative du Travail continuent leurs démonstrations de plus en plus importantes.

Le premier mai 1890, le prolétariat mondial répondit à l'appel du congrès de Paris, et le congrès international de Bruxelles fixa d'une façon définitive la tactique et le but précis de la manifestation du premier mai.

« Le Congrès,

» Afin de conserver au Premier Mai son véritable caractère économique de revendication de la journée de huit heures et d'affirmation de la lutte des classes ;

» Décide qu'il y a lieu d'avoir une « démonstration unique » pour les travailleurs de tous les pays ;

» Que cette démonstration aura lieu le premier mai ;

» Recommande le chômage partout où cela n'est pas impossible. »

Telles sont les origines du Premier Mai socialiste, la journée des revendications des travailleurs du monde entier.

Bracke reconnaît le caractère économique de la Fête du Premier Mai ; il écrit dans l'« Humanité » :

« Lorsque, en 1889, le Congrès Socialiste international de Paris décidait l'établissement de la manifestation du Premier Mai, lorsque l'Internationale prenait la résolution de la renouveler chaque année, c'était en vue d'un effort commun à faire, sans distinction de frontières, pour l'institution d'une législation internationale du travail et nommément pour la journée de huit heures. »

Depuis quelques années les anarchistes de la C. G. T. ont fait de vains efforts pour dévier vers des fins révolutionnaires violentes les démonstrations ouvrières. Hantés par la vision du chambardement du Grand Soir, ils annoncent imperturbablement pour la même date, la poussée catastrophique finale, et toujours le prolétariat conscient demeure indifférent aux rappels fulgurants des libertaires de la rue Grange-aux-Belles.

Manifestement encore cette année, la C. G. T. veut « une journée ». Elle mobilise les syndicalistes révolutionnaires, elle leur donne rendez-vous au Bois de Boulogne, elle leur assigne pour tâche une descente sur Paris, alors que si nous en devons croire nos confrères parisiens, les principaux meneurs partent en mission... en province.

Nous avons pleine confiance dans le bon sens des ouvriers de la capitale ; ils maintiendront au Premier Mai le caractère qu'ont voulu lui donner tous les Congrès Socialistes nationaux et internationaux. Quant à la population parisienne elle ne se laisse plus prendre au bluff des cégétistes.

G. DESMONS.

CHRONIQUE

LA PIPE

I

Au temps où, triste bleu, je contribuais dans la mesure de mes moyens à la splendeur immaculée du 51e des chasseurs à cheval, le maréchal des logis fourrier Hecq chipa à l'élève-trompette Leliandier une pipe en écume de mer d'une valeur de dix-sept francs. Oh ! pour ce qui de la lui avoir prise, il n'y a pas à dire mon bel ami : il la lui prit comme dans un bois ! Ce joli tour de passe-passe fut exécuté, d'ailleurs, avec une dextérité incomparable, telle, selon moi, qu'il y a lieu de faire au coupable pleine et entière remise de sa faute (voire même de l'en féliciter), en faveur de l'art infini qu'il déploya en la circonstance.

Je dirai tout. C'était, ce Hecq, le plus gentil garçon du monde, sans un fil de méchanceté, ainsi que la suite le prouvera, et n'ayant point du sous-officier de cavalerie cette habituelle morgue hautaine que donnent l'absence de bassine, la tenue fine et le droit à la demi-fantaisie. Il avait, à la vérité, le jour où les fonds étaient bas, le tort d'enlever subrepticement les pancartes individuelles clouces de quatre pointes à la tête des lits et de s'en venir ensuite prendre, par les chambres, bruler que tous ces gaillards-là avaient perdu leurs pancartes et se faire remettre, par hommes de chambre, une pancarte neuve qui valait, en la modique somme de deux sous ! Avec ces deux sous réunis une certaine quantité de sous, il se faisait... cambrer ! oh ! pas bien, mais trois, les jours où l'adjudant s'arrêtait à la boutique de la classe et à faire [illegible] quand il sortait sa bonne amie Mme Dubu ! Je sais bien que... Mais [illegible].

Donc, le fourrier chipa la pipe du trompette. Il la lui chipa un jeudi — je précise — par le plus admirable temps qu'il pût se voir. Il était midi et demie. L'escadron venait de partir à la manœuvre, et le quartier, autant dire vide, sauf quelques quatre files de baraquements flambant sous le coup de soleil. Leliandier, seul à la chambre et qui voyait venir l'instant où il allait appeler au cours la sonnerie aux élèves-trompettes :

« Ce n'est pas à l'école
« Qu'on apprend la musique,
« Ce n'est pas à l'école
« Qu'on attrape la vérole ».

[illegible] Comme sa pipe [illegible] il la posa [illegible] sur le [illegible] pour se [illegible] de sa [illegible] [illegible] le maréchal des logis fourrier Hecq [illegible] [illegible] ce moment, [illegible] et le maréchal des logis [illegible] [illegible] la cheminée [illegible] [illegible] la pipe avait [illegible].

II

[illegible] Le [illegible] comprit tout. De [illegible] sur la boiserie [illegible] et, [illegible] du coup de soleil sur la chambre, il prononça ces mots :

— Qu'est-ce que vous [illegible] ma pipe ?

[illegible]

— Ah ! le [illegible] !

Bref, il venait de bondir à la fenêtre. Mais la fenêtre, il ne voyait rien que le plancher sur lui brûlant en mer, plant à [illegible] [illegible] d'ombre tombe de l'arbre du [illegible]. Mais il ne sut que penser, il éprouva un quelque chose d'indicible, fait d'hébétement et de vague terreur. Il crut à du surnaturel, et [illegible], sans colère, avec un grand geste désespéré [illegible] vide de la pièce, il poussa cette exclamation où tenait tout l'excès de sa stupeur :

— Eh bien, mon cochon !

Pendant les quinze jours qui suivirent, ses alliés furent celles de ce héros de vaudeville auquel une main anonyme vole quotidiennement tiennesse sous depuis des temps immémoriaux. Sous des sourcils plus larges que des poêles jouant des yeux de taure traqué, il errait méfiant et muet par la chambre, scrutant les fêlures des murailles, les cuves douteux des parquetages, et soulevant de la main, au passage, les paillasses au-dessous des châlits, toujours hanté de l'idée fixe de remettre la main sur sa pipe. En sa tête, martelée d'un perpétuel soupçon, des hypothèses de toutes les couleurs bataillaient, troudes de subites inspirations qui le faisaient tantôt se heurter des deux poings jusqu'au niveau de la planche à pain, tantôt s'écrouler sur le ventre et filer à la nage sous l'ombre des couchettes. Un moment vint, pourtant, où il n'insista plus, las de vaines suppositions et de recherches superflues. Il pensa : « Eh zut ! après tout ! » et il fit son deuil de sa pipe. Mais, au fond, il resta troublé, avec la sourde inquiétude d'un homme qu'aurait frôlé, une nuit, une apparition demeurée inexplicable, effleurée du bout de son aile le formidable et terrible inconnu.

Des mois passèrent

III

Une après-midi de novembre, Leliandier, de garde à la police et qui venait de sonner « la botte », éprouva l'impérieux besoin de se caler un peu les gencives en attendant l'heure de la soupe. Ganté de blanc, le shako sur la tête et le manteau en cor de chasse sur l'épaule, il fila bon train dans sa chambre, en vue de s'y couper une tartine de pain. Violemment, il poussa la porte... et tomba sur le fourrier Hecq, lequel, à court d'argent ce jour-là, sacrifait à sa passion immodérée de la pancarte individuelle. Sa main, promenée, grapillait par les murs ; en même temps, il tirait de la pipe du trompette (dorée à cette heure, culottée savamment et colorée en tons éclatants de caramel) des nuages de fumée violâtre.

Très embêté :

— Qu'est-ce que vous venez foutre ici ? brailla-t-il pour se donner une contenance.

Leliandier, que la vue de sa pipe avait frappé d'un coup au cœur, répondit, éloquent et simple :

— Vous avez une bien belle pipe.

Hecq, immédiatement, compris.

Il changea de couleur, mais fit le sourd.

— En voilà une façon d'entrer ! Est-ce que vous perdez la tête ?

— Oui, vous avez une bien belle pipe, déclara de nouveau le trompette, savourant les joies de la vengeance. Combien que vous l'avez payée ?

— Je l'ai payée six francs, répliqua le fourrier avec un aplomb admirable. Pourquoi me demandez-vous ça ?

Le trompette dit :

— Pour savoir.

Après quoi, féroce :

— Six francs ? Vous n'avez pas été volé... Elle m'en avait coûté dix-sept.

— Cette pipe-là ?

— Bien sûr, cette pipe-là !

Il ricanait. Il expliqua :

— Oh ! il n'y a pas d'erreur, allez ! C'est ma pipe : je la reconnais bien. Vous me l'avez chipée il y a huit mois. C'est pas la peine de dire non...

Il y eut un moment de silence. Hecq, pincé la main dans le sac, hésitait chez lui une défaite. Brusquement, il se décida :

— Et après ?

— Comment ! et après ? fit Leliandier abasourdi.

— Oui, reprit le fourrier, après ? — En somme, vous m'accusez de vous avoir volé. Si je vous collais quatre jours, moi ?

— Je me ferais porter au rapport, dit d'un air malin Leliandier.

Hecq [illegible] :

— Parfaitement ! et il arriverait ceci : qu'il vous faudrait faire la preuve que vous ne seriez incapable, et que, pour avoir faussement accusé un sous-officier de voleur, vous n'y coupiez pas de trente jours à la brigade et de soixante à la division ! Vous me faites rire avec votre pipe, et vous avez de la veine, vraiment, d'avoir affaire à un bon bougre !... En voilà du mal pour une pipe ! Tenez, voulez-vous la fumer ?... « Je vous la prête » avec plaisir...

Il dit et présenta la pipe par le bout d'ambre, tandis que le trompette, convaincu, antipathique au [illegible], [illegible] fourrier, et s'abîmait en de vagues excuses, mêlées à l'odeur d'un verre !

G. COURTELINE.

Le Premier-Mai à Paris

Les mesures d'ordre. — Une conférence à la préfecture de police

Paris, 30 avril. — M. Lépine a reçu aujourd'hui les colonels et les chefs d'escadrons des régiments tant de Paris que des environs qui contribueront au maintien de l'ordre dans la journée de demain. Après leur avoir adressé ses communications relativement à la collaboration qu'il leur demandait et à l'emploi qu'ils pourront avoir à faire de la force, ils les a cordialement remercies du concours qu'ils lui prêtaient.

Toutefois, il leur a déclaré que ils feraient sûrement bien fait et qu'il en prenait tout cela responsabilité.

Au départ de ces officiers supérieurs, M. Lépine a reçu les commissaires divisionnaires, les officiers de paix et les inspecteurs principaux, auxquels il a donné des instructions plus minutieuses sur l'attitude que ils doivent avoir et les précautions à prendre dans les différentes éventualités qui sont à envisager demain.

MANIFESTE DE L'UNION DES SYNDICATS

L'Union des Syndicats publie ce soir un manifeste pour protester contre certaine affirmation de la presse selon lesquelles les syndicats parisiens seraient disposés à user de la violence.

Nous estimons de notre devoir, est-il dit dans ce manifeste, de rassurer tous les travailleurs ainsi que l'opinion publique en déclarant que tout cela n'est que mensonges et vilenie.

Nous déclarons que nous entendons faire non pas une manifestation violente mais une démonstration pacifique.

Le manifeste annonce en outre que tous les syndicats de l'Union des syndicats de la Seine seront à leur poste, y compris les deux secrétaires, MM. Thullier et Savoie, qui encourent aux délégations en province, pour lesquelles ils étaient mandatés.

Comme pour les manifestations Ferrer, des militants connus de tous, secrétaires de syndicats, membres du comité général sont chargés de constituer les cadres du cortège. Ils auront des instructions pour faire expulser les perturbateurs.

Le manifeste recommande aux travailleurs de se rendre isolément au lieu du rendez-vous.

UN PAQUEBOT EMPORTE 55 MILLIONS D'OR

New-York, 29 avril. — Le «Kronprizessin Cecilie» est parti, emportant à destination de l'Angleterre deux cents caisses contenant chacune la somme de 10,000 livres (250,000 francs) en or et cinq cent cinq barils d'argent valant chacun 134 livres (3,100 francs).

C'est la plus importante cargaison d'or qui soit transportée depuis les sommes qui ont été reçues ici pour faire face à la panique d'il y a quelques années.

Le trésor est renfermé dans une chambre garnie d'acier, mesurant 8 pieds sur 10 (3 mètres sur 2 m. 50), les clefs en resteront constamment sous une garde fournie par le navire jusqu'à ce que les valeurs soient débarquées sur un remorqueur, à Plymouth, et dirigées sur Londres.

Le chargement a pris toute la journée de mardi, car les métaux précieux étaient transportés à la main à bord du navire. On n'a pas fait usage de machines, car on redoutait un accident. La valeur totale du chargement était de 2,062,620 livres (55 millions).

Les Elections Législatives

La discipline républicaine DANS l'arrondissement de Valenciennes

Nous ignorons, au moment où nous écrivons, à quelle décision définitive s'est arrêté le Comité de MM. Davaine et Bouvier.

Nous voulons encore croire qu'il n'ira pas plus loin sur la pente fatale où il s'est aventuré mercredi.

Mais, en attendant, il nous a paru intéressant de feuilleter, à l'usage des républicains Valenciennois, l'histoire de la discipline républicaine dans cet arrondissement.

Elle est édifiante au suprême degré ; et, après nous avoir suivi dans l'exposé des événements électoraux au cours desquels les socialistes Valenciennois ont poussé jusqu'à l'extrême le respect de la discipline au profit des républicains, il nous paraît impossible qu'un seul de ces derniers refuse aux socialistes le bénéfice de la réciprocité.

Prenons d'abord les élections législatives de 1898 et de 1902 :

En 1898, la situation se présente comme suit au premier tour dans les deux circonscriptions :

PREMIERE CIRCONSCRIPTION

Renard, clérical	4.822
Weill-Mallez, républicain	4.169
Camélinat, socialiste	2.931

DEUXIEME CIRCONSCRIPTION

Thellier de Poncheville, cléric.	6.600
Lepez, républicain	5.500
Dazet, socialiste,	4.072

Dazet et Camélinat se désistent en faveur des deux candidats républicains qui sont élus au second tour.

Que se passait-il, pendant ce temps, dans la 3me circonscription ?

Le premier tour donnait les résultats suivants :

Selle, socialiste	7.723 voix
Sarl-Mallez, républicain	6.595 »
Caillet, réactionnaire	4.116 »

Au second tour, le républicain maintenait sa candidature et passait avec 10.914 voix, c'est-à-dire avec toutes les voix réactionnaires !

Ainsi, pendant que les républicains passaient dans deux circonscriptions grâce aux désistements socialistes, ils s'alliaient aux réactionnaires pour battre le socialiste dans la 3me circonscription.

En 1902, cependant, les socialistes recommencent leur attitude d'abnégation.

Dans la 1re circonscription, les résultats du 1er tour étaient les suivants :

Derveaux, clérical	5.452 voix
Delpiève, radical	4.631 »
Melin, socialiste	3.128 »

Melin se désiste et fait campagne, et le candidat radical est élu au second tour avec 7.752 voix, soit sept voix seulement de moins que le total des voix de gauche du premier tour.

Dans la 2me circonscription, le premier tour se présentait ainsi :

Thellier de Poncheville, cléric.	8.482 voix
Lepez, radical	5.683 »
Durre, socialiste	4.470 »

La situation de M. Lepez était donc des plus compromises, puisqu'il lui manquait 2.800 voix pour atteindre le candidat clérical.

Mais Durre fait une campagne acharnée au profit de M. Lepez : il va de réunion en réunion, et M. Lepez obtient au second tour 9.954 voix et est élu. Durre lui avait apporté 4.271 voix sur les 4.470 du premier tour.

Voilà, en ce qui concerne les élections législatives, comment les socialistes Valenciennois se sont comportés en matière de discipline républicaine.

Passons aux élections cantonales :

En 1901, M. Weil-Mallez, radical, arrive au premier tour avec 1.626 voix contre 2.040 à un clérical et 1.254 à Melin.

Melin le fait passer au second tour contre le candidat clérical.

En 1904, M. Turbot, radical, n'obtient au premier tour que 2.610 voix contre 3.637 à M. Thellier de Poncheville, et 1.918 voix à Delannoy, socialiste.

Au second tour, M. Turbot est élu contre le clérical grâce au désistement très net de Delannoy.

Aujourd'hui le même Turbot, élu avec les voix socialistes contre le clérical de Poncheville, demande à celui-ci les suffrages cléricaux pour battre le candidat socialiste.

Arrivons aux élections municipales de Valenciennes.

En 1904, il y a ballottage pour vingt-quatre sièges ; la liste radicale a 3.000 voix ; la liste républicaine 2.300 ; la liste socialiste, 1.200.

L'alliance se fait entre les républicains et les socialistes ; mais le second tour fait élire 16 radicaux, 8 réactionnaires et aucun socialiste.

Les socialistes avaient consciencieusement fait élire leurs alliés républicains qui, non moins consciencieusement, les avaient lâchés.

Cela se passait au mois de mai, et, au mois de juillet de la même année, les socialistes n'en faisaient pas moins leur devoir républicain au profit de M. Turbot, comme nous l'avons montré plus haut.

Enfin, aux élections municipales de 1908, c'est la même comédie qui recommence.

Le ballottage est général : les socialistes s'allient pour le second tour aux républicains sur une liste de 22 républicains et de 5 socialistes. Et ce sont 22 républicains et 5 réactionnaires qui sont élus !

De tout ce qui précède, il résulte jusqu'à l'évidence que les socialistes ont essuyé à maintes reprises des défaites dues à l'indiscipline républicaine et que, cependant, ils n'ont jamais manqué à la discipline lorsqu'il fallait faire élire un républicain favorisé pan le premier tour.

Voilà l'attitude loyale et correcte que, sous la direction de l'impopulaire Lepez, les chefs républicains de l'arrondissement attendent remercier de la façon que l'on sait.

A l'appui de leur trahison, ils allèguent que le danger réactionnaire n'existe pas.

Mais nous avons montré hier quel danger résultait, au contraire, d'une situation qui confiait à la réaction le soin d'assurer le succès d'un élu républicain.

D'ailleurs, les républicains Valenciennois eux-mêmes ont reconnu ce péril, car, à plusieurs reprises, ils ont retiré leurs candidatures dans des situations électorales analogues à celle qui existe aujourd'hui.

En 1901, dans une élection cantonale, où les socialistes arrivaient les premiers, les républicains Deharalle et Patoir seconds, et les réactionnaires troisièmes, les républicains se désistaient en faveur des socialistes en dépit de l'absence de tout danger réactionnaire.

En 1906, aux élections législatives dernières, les résultats étaient les suivants, au premier tour :

Melin, socialiste	5.279
Castiaux, radical	4.255
Namur, réactionnaire	4.008

et, quoique la réaction fut écrasée dès le premier tour, M. Castiaux se retirait pour Melin.

Par conséquent, la thèse spécieuse sur laquelle s'appuient les radicaux Valenciennois pour maintenir leurs candidatures est condamnée par les précédents créés par eux-mêmes.

Leur attitude ne saurait se justifier que par la plus basse ambition qui pousse des hommes à cueillir à n'importe quel prix un mandat qui devient ainsi déshonorant.

Mais cette attitude n'est pas encore définitive !

Nous voulons croire qu'éclairés par le désaveu qui provient de leurs meilleurs amis sous la signature collective de la Fédération Radicale et Radicale-Socialiste du Nord, MM. Davaine et Bouvier se refuseront encore au rôle qu'on veut leur faire jouer.

S'il en était autrement, l'histoire de la discipline républicaine dans l'arrondissement servirait tout au moins à rappeler aux électeurs républicains qu'ils ont de nombreuses dettes à payer aux candidats socialistes Valenciennois Durre et Melin, qui n'ont jamais failli aux devoirs de la discipline, et qui confient volontiers le sort du second tour à l'honnêteté de ceux qui n'entendent pas mêler leurs bulletins à ceux des partis de réaction.

Ed. DELESALLE.

La décision du Comité Lepez

Nous recevons en dernière heure par téléphone, l'avis que la décision du maintien des candidatures Davaine et Bouvier au second tour de scrutin, est définitive.

Une réunion tenue sous la présidence de M. Lepez en a décidé ainsi.

Le président a expliqué qu'on pouvait très bien réussir et qu'il suffirait, pour obtenir les suffrages nécessaires, de se dire les partisans de la R. P.

Un naïf honnête, conseiller municipal d'Anzin, a fait remarquer que ça ne prendrait pas, et qu'au premier tour on avait combattu la R. P., notamment par la voix de M. Georges Robert, venu pour défendre la candidature Davaine.

On lui a fait comprendre que ça ne signifiait rien, et qu'après tout, l'essentiel était de réussir. Il y a quantité de façons de faire la R. P. et aussi de ne pas la faire, tout en ayant l'air de désirer la faire.

Du moment qu'on a les voix réactionnaires